

JUSTICE

Erreur médicale : deux chirurgiens mis en cause

Un expert judiciaire met en cause deux chirurgiens de la clinique Claude-Bernard, à Metz, après la mort d'un habitant des Baroches décédé d'une péritonite traitée tardivement après la pose d'un court-circuit gastrique.

Jérôme Baudouin, 27 ans, est mort le 15 septembre 2004 d'une péritonite diagnostiquée onze heures après son admission à l'hôpital-clinique Claude-Bernard, à Metz. Depuis ce jour, Daniel et Ginette, installés aux Baroches, près de Briey, n'ont qu'un seul combat : connaître la vérité sur le décès de leur fils, qui aurait probablement pu être évité. C'est en tout cas la conclusion du pré-rapport que Christian Guillat, expert lyonnais agréé près la Cour de cassation, vient de remettre à la cour d'appel de Metz. « Jérôme Baudouin est décédé des suites d'une défaillance multiviscérale secondaire à la péritonite provoquée par la désunion de l'anastomose jéjuno-iléale du by-pass [court-circuit gastrique]. Les manquements relevés le 12/09/2004 [date de son admission d'urgence] ont entraîné une perte de chance d'éviter le décès que l'on peut évaluer à 80 %, imputable à 70 % au chirurgien de garde et à 30 % au chirurgien qui a réalisé le by-pass », explique l'expert, praticien à l'hôpital de la Croix-Rouisse.

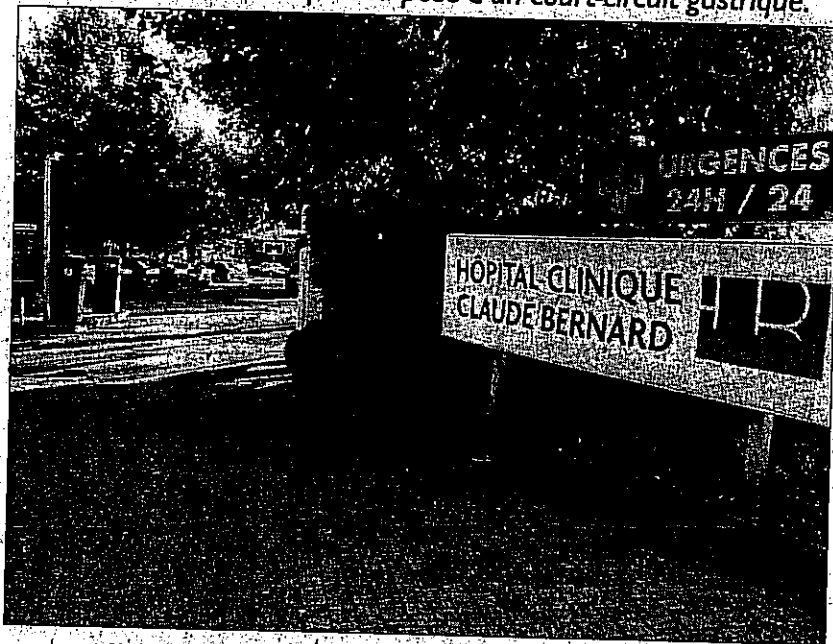
l'ion en indemnisation pour le préjudice causé, tant pour sa famille que le préjudice de Jérôme lui-même, car il a beaucoup souffert. Mais, je tiens à dire que le principal, ce n'est pas cela ; le plus important c'est de savoir ce qui lui a été fatal. Voilà six ans, quand même, que la famille attend des réponses », résume leur défenseur.

Leur déception avait été grande en 2007 lorsque la Commission régionale de conciliation et d'indemnisation des erreurs médicales (CRCI) avait repoussé leurs demandes, tout en constatant déjà un retard de prise en charge lorsque le jeune homme, perclus de douleurs, avait alerté les pompiers, le 12 septembre 2004. Les mois et les semaines précédentes, la victime a pourtant déjà porté sa croix. 174 kg pour 1,78 m, Jérôme, chauffeur de poids lourd et ancien de l'usine Daewoo, accepte l'opération – un by-pass gastrique – qui doit lui permettre de perdre du poids. Elle se déroule sans difficulté le 30 juillet 2004. Tout va bien jusqu'à ce funeste 12 septembre, où Jérôme commence à souffrir terriblement.

A 17 h 30, il est transporté à l'hôpital Maillot, à Briey, puis transféré à Claude-Bernard. Le rapport relate ces heures critiques. « 23 h 50 : dit qu'il va se jeter par la fenêtre. Douleur +++ sur échelle de 10. »

Six heures décisives

Il reçoit alors des doses importantes de morphine. Sollicité par l'urgentiste, un chirurgien de garde, ne se déplace pas et ne prend pas la mesure des choses. Il contacte cependant le médecin qui a posé le by-pass, sur le point de partir en vacances, qui consent malgré tout à



Un habitant des Baroches est mort, en septembre 2004, d'une péritonite diagnostiquée onze heures après son admission à l'hôpital-clinique Claude-Bernard, à Metz. Photo Muriel GOUNI

intervenir... le lendemain ! Le scanner réalisé à 8 h montre l'ampleur des dégâts – une péritonite – et l'intervention chirurgicale réalisée *in extremis* en fin de matinée n'y change rien. Deux jours plus tard, Jérôme est mort. M^{me} Baerthel : « En cas de péritonite, les six à huit premières heures sont décisives. Evidemment, il y a toujours des aléas thérapeutiques mais dans son cas, ses chances ont quasiment été réduites à néant. »

Contactée, la direction de l'hôpital-clinique Claude-Bernard s'est refusée à tout commentaire dans cette affaire.

Alain MORVAN

Une aiguille dans le ventre

Les investigations dans cette affaire avaient révélé qu'une aiguille avait été oubliée dans l'abdomen de la victime lors de l'opération de by-pass. Les proches de Jérôme Baudouin avaient imaginé qu'il pouvait y avoir un lien entre l'instrument et les complications post-opératoires qui ont hâté la mort du jeune homme. Un expert de Strasbourg avait même laissé entendre « qu'un choc septique en rapport avec une perforation intestinale induite par un corps étranger » pouvait avoir joué un rôle dans ces complications. L'expert lyonnais écarte toute influence de ce champ opératoire oublié dans le ventre de Jérôme des causes de sa mort. « L'oubli d'une aiguille de suture lors de l'intervention du 30/07/04 est de nature à constituer une faute imputable au premier médecin. Mais elle n'a aucune conséquence sur l'état du patient et son évolution [...] En revanche, la prise en charge inappropriée du patient le 12 septembre constitue un manquement aux règles de bonne pratique imputable conjointement aux deux chirurgiens. »

RL du 1^{er} Sept. 2010